



Les archers du club Arc en ciel St-Priest
sont heureux de vous accueillir
pour la 27^e édition de "La Palette d'Or"



Championnat Régional
Adultes TAE Distances Internationales
Auvergne-Rhône-Alpes,



qui aura lieu les 24 et 25 juin 2023
au complexe sportif Pierre Mendès France
à St- Priest (69)



Sélectif pour les championnats de France de Tir à l'Arc en Extérieur (TAE) 2023

Horaires : (donnés à titre indicatif. Le club s'efforcera de les respecter dans la mesure du possible)

	Samedi 24 juin	Dimanche 25 juin
Classiques	S3 - Hommes et Femmes	S1 et S2 - Hommes et Femmes
Poulies	S1 / S2 / S3 - Hommes et femmes	
9h-9h30	Grefte	Grefte
9h30-10h	Echauffement (3 volées)	Echauffement (3 volées)
10h-12h30	Qualifications rythme ABC, inclus 15 min de pause	Qualifications rythme ABC, inclus 15min de pause
13h- 14h30	Doubles Mixtes Poulies – 50 m	Doubles Mixtes Classiques - 70m
14h35	Phases finales : duels individuels	Phases finales : duels individuels
	Résultats 16h45	Résultats 17h15

Récompenses :

Titres régionaux gérés par le comité Auvergne Rhône-Alpes.

Le décocheur d'or (*Bijou en Or d'une valeur de 100 €*) sera remis à l'issu du tir de qualification du samedi matin pour les adultes arc à poulies, au classement scratch à 50m.

La palette d'or (*Bijou en Or d'une valeur de 100 €*) sera remise à l'issu du tir de qualification du dimanche matin pour les adultes arcs classiques, au classement scratch à 70m.

Déroulement des phases finales :

Les modalités des phases finales des manches individuels et par équipe mixte de club sont définies dans les règlements édités par le comité régional.

Arbitres samedi : M. MAYOUX, M. MENU, Mme IAFRATE, M. REYNAUD

Arbitres dimanche : M. LEMETTAIS, M. MORAS, M. ROMMENS, M. SANCHEZ

Licence : Licence 2023 et certificat médical en cours de validité

Tenue : Selon règlement fédéral en vigueur, chaussures de sport (baskets ou tennis) obligatoires.

Buvette : Des boissons, sandwiches, pâtisseries et autres sucreries seront proposés à la vente.

Un plat diots & pommes de terre vapeur vous est proposée le midi au prix de 5€
(à réserver en même temps que l'inscription).

Si vous souhaitez réserver des plats diots, merci d'envoyer un email à concours.arcencielstpriest@gmail.com avant le 22/06/2023.

Préinscriptions :



Auprès du Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc, via le formulaire :

<https://tinyurl.com/REG-TAEDIA-2023>

Date limite de préinscription : dimanche 11 Juin 2023

Affichage Sélection (sur le site du comité) : mardi 20 juin 2023

Archers à mobilité réduite : merci d'envoyer un mail au club : concours.arcencielstpriest@gmail.com

Diots + pommes vapeur
le midi, 5€
sur réservation !

Environnement et recyclage :



La ville de Saint-Priest a signé la charte «Agenda 21» relative au respect de l'environnement. Nous demandons aux archers qui viendront concourir lors de cette manifestation d'y souscrire en triant les déchets qu'ils produiront. Pour se faire, le club mettra à leur disposition des poubelles spécifiques. Nous les en remercions.

Plan et itinéraire :

L'accès au terrain se fera par la porte du complexe sportif située avenue Pierre Mendès-France.

De nombreux stationnements proches seront à votre disposition.

Il est possible de se garer sur le parking TCL, mais la sortie est conditionnée par l'achat d'un ticket de tram validé, à acheter à l'arrêt de tram.

Info parc relais TCL :

Pour sortir votre véhicule des parcs-relais, il faut :

1. Effectuer un trajet sur le réseau avec un titre de transport (abonnement ou ticket) validé dans la journée.
2. Présenter le titre de transport sur le valideur de sortie.

Les cartes et tickets n'ayant pas validé un trajet sur le réseau TCL dans la journée ne permettent pas l'ouverture des barrières de sortie. Dans ce cas, pour quitter le parc-relais, vous devez vous acquitter d'un ticket de sortie au tarif de 10€ en vente dans les distributeurs automatiques des parcs-relais.

Coordonnées GPS :

Nord : 45.694227 (45°41'39,22")

Est : 4.957473 (4°57'26,90")



Plan d'accès

